

Clara Nieden, chargée de mission « coopération transfrontalière et européenne » auprès de la Drac Grand Est

« Je compte instiller le transfrontalier dans l'ensemble des services de la Drac »

by Correspondances - lundi, août 26, 2019

<http://correspondances.fr/clara-nieden-chargee-de-mission-cooperation-transfrontaliere-et-europeenne-aupres-de-la-drac-grand-est/>

Titulaire d'un DESS Droit européen, Clara Nieden a géré les relations avec les pays germanophones et certains dossiers européens au ministère de la Culture, puis les relations transfrontalières à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Alsace.

Chargée de mission « coopération transfrontalière et européenne » depuis la constitution de la Drac du Grand Est en 2016, elle revient sur les recompositions et les mutations en cours entre les espaces du Rhin supérieur et de la Grande Région.

La Drac Grand Est a pris, avec un an d'avance sur l'échéancier prévu, la présidence du Forum Culture du Rhin supérieur. Quel rôle cette institution joue-t-elle dans l'espace transfrontalier ?

Le forum Culture de la Conférence du Rhin supérieur regroupe les représentants de la culture dans la région Grand Est, en Rhénanie-Palatinat, dans le Bade-Wurtemberg et dans la Suisse du Nord-Ouest (1). Son rôle n'est pas de monter des projets, mais de bien les identifier pour améliorer les coopérations. Dans cette perspective, le Forum Culture prépare pour 2020 un fonds de dotation qui ne financera pas les projets dans leur globalité, mais prendra en charge le surcoût lié à leur caractère transfrontalier.

Quels sont les points forts de la coopération culturelle en Rhin supérieur ?

Ils sont très nombreux, notamment dans le domaine du patrimoine. A l'occasion de l'année européenne du patrimoine culturel 2018, la conférence du Rhin supérieur a publié une brochure recensant une quinzaine de lieux remarquables. Les journées de l'architecture 2019 sur le thème " Transitions – Übergänge " constitueront également un événement.

Il existe des échanges de programmation et de public dans le domaine du théâtre entre la Filature de Mulhouse et la Kaserne à Bâle ainsi qu'entre la scène européenne strasbourgeoise Le Maillon et la Kunstschule Offenburg. En matière de musique, les Dominicains de Guebwiller échangent avec l'Orchestre Philharmonique de Freiburg.

Dans le domaine de l'art contemporain, La Kunsthalle - Centre d'art contemporain Mulhouse? et le Museum für Neue Kunst de Freiburg ont organisé l'an dernier des expositions communes, Your North is my South ou Mon Nord est Ton Sud. Les plasticiens de l'espace trinational Alsace, Suisse du Nord-

Ouest, Bade du Sud disposent d'une plateforme commune, la Régionale, dédiée à l'émergence des jeunes talents. La liste n'est pas exhaustive. Un nouveau temps fort est attendu en septembre avec l'ouverture de Baal Novo, le nouveau théâtre de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, au bord du Rhin.

Côté français, la réforme territoriale vous a-t-elle donné plus de latitudes pour renforcer les coopérations ?

A la Drac, la réorganisation a permis de créer un poste spécifiquement dédié au transfrontalier – le mien. La présidence du Forum Culture du Rhin supérieur va beaucoup nous mobiliser jusqu'en 2022. Je compte instiller le transfrontalier dans l'ensemble des services de la Drac. Nous nous impliquerons également dans la constitution d'outils communs. A l'échelle du Rhin supérieur et de la Grande Région, il manque une cartographie et un portail de pour visualiser une offre culturelle très éparpillée. Le conseil régional du Grand Est se charge de de mettre un place un répertoire, ce qui n'est pas facile, car les sites dédiés sont très vite obsolètes.

La création d'un pôle transfrontalier à la Région Grand Est a changé la donne : Les départements historiquement impliqués dans la coopération – le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle – sont rejoints par la Meurthe-et-Moselle et les Ardennes. Il n'y a pas eu de réorganisation territoriale chez nos voisins, mais la constitution du Grand Est nous a tous rapprochés. La Rhénanie-Palatinat se trouve à présent sur les deux espaces, Rhin supérieur et Grande Région. Le Land du Bade-Wurtemberg lance une « Frankreich-Konzeption » visiblement inspirée de la Frankreichstrategie de la Sarre. Ces rapprochements nous donnent une vision plus globale des atouts et des difficultés de l'espace frontalier – notamment, sur la question des droits sociaux des artistes – et peut nous donner plus de poids auprès de nos ministères de tutelle. Le traité d'Aix-la-Chapelle nous offrira également de nouvelles possibilités.

Sur quels fonds européens la culture transfrontalière peut-elle s'appuyer ?

Ils sont multiples, et il n'est pas toujours facile de s'y repérer. Le territoire du Grand Est est éligible à trois fonds Interreg transfrontaliers : France Wallonie Flandres, Grande Région (France-Allemagne-Luxembourg-Belgique) et Rhin supérieur (France-Allemagne-Suisse). Les projets culturels peuvent également se rattacher aux fonds structurels Feder, (Fonds européen de développement régional ou aux fonds sectoriels Europe créative, Europe créative (culture), Erasmus + (Education), Horizon 2020 (connaissance et innovation) ou encore, Europe pour les citoyens (histoire et citoyenneté). Il existe des passerelles entre ces différents fonds. A Strasbourg, nous avons ouvert un point relais dédié à Europe Créative et nous organisons des rencontres entre gestionnaires de fonds pour récapituler les projets éligibles et établir des points de contacts.

Propos recueillis par Pascale Braun

(1) Direction Régionale des Affaires Culturelles, Région Grand Est , conseil départemental du Haut-Rhin , Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Weiterbildung und Kultur Rheinland-Pfalz, Regierungspräsidium Freiburg, Regierungspräsidium Karlsruhe, Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion Kanton Basel-Landschaft, Präsidialdepartement Basel-Stadt, Office de la Culture de la République et du Département Bildung, Kultur und Sport, Kanton Aargau Canton du Jura, Regio Basiliensis.